



Bulletin de participation (Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée)

Date limite d'inscription **le 30 juin 2019**

Pour les 2èmes Rendez-vous de Gaspard, le thème retenu est : **Les animaux de A à Z.**

Chaque artiste se verra attribué de façon aléatoire une lettre de l'alphabet au moment de son inscription. Cette lettre sera la première lettre du nom de l'animal qu'il devra représenter. Il sera possible de présenter plusieurs œuvres d'animaux différents du moment que le nom commence par cette lettre. Par exemple si la lettre C vous est attribuée, vous pouvez réaliser des chats, des chiens et/ou des chevaux...

Une liste des animaux existants sera disponible à l'association. Il est tout à fait possible de réaliser des animaux imaginaires.

Nom et prénom.....

Pseudo d'artiste.....

N° Siret.....

L'exposition se situe à la salle Alain Le Meur à l'Espace Culturel de l'E.Leclerc Lagord, du lundi 9 au samedi 14 septembre 2019 de 10h à 19h00.

L'exposition est réservée aux adhérents de l'association Gaspard. L'exposition est ouverte à toute discipline : peinture, dessin, gravure, sculpture, photographie... Le dépôt des œuvres se déroulera le lundi 9 septembre de 8h00 à 9h30. L'installation se déroulera de 8h00 à 11h00. Les crochets et les cimaises sont fournis par l'association. L'ouverture au public se fera le lundi 9 septembre à 11h00. La désinstallation aura lieu le samedi 14 septembre à 17h00. Il est interdit de décrocher avant cette date.

La surface linéaire pour chaque artiste sera de 2 mètres linéaires (correspondant à 2 faces de panneau).

La participation aux frais est fixée à 30 euros.

En tant qu'artiste exposant, je m'engage à tenir une permanence d'au moins une matinée ou une après-midi. Je certifie être l'auteur unique des œuvres exposées. Je cède mes droits de représentation et d'exploitation de l'image de mes œuvres pour toute la durée de l'exposition et les suites qui en découlent, sans aucune contrepartie. L'association Gaspard décline toute responsabilité concernant les œuvres exposées en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Date :

Signature :